RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DES CÔTES-D'ARMOR
RCS Saint-Brieuc – 777 456 179

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
27 mars 2025

Les sociétaires de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes-d'Armor, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, La Croix Tual, [redacted] le jeudi 27 mars 2025 à 14 h 50.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Monsieur Olivier DESPORTES, Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

[…]

Les feuilles de présence sont signées par le Président, les Assesseurs et la Secrétaire de séance. Le Président fait constater, d'après les feuilles de présence et les pouvoirs déposés auprès du bureau de l'Assemblée, que les membres présents ou représentés groupent 237 voix sur les 255 voix attribuées à l'ensemble des sociétaires individuels ou collectifs.

Il constate, conformément à l'article 29 des statuts, que l'Assemblée Générale Ordinaire est légalement constituée et peut valablement délibérer.

[…]

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[…]

- Élections et/ou renouvellement des Administrateurs.

[…]

Il propose de constituer le Bureau de l'Assemblée, de présider la séance et de désigner en qualité d'assesseurs :

- Michel LAGREE, nouveau Président de la Caisse locale de Lamballe.
- Pascale RONDEL, nouvelle Présidente de la Caisse locale de Maël-Carhaix.

Il propose également que Michèle GUIBERT, Directrice Générale de la Caisse régionale, soit désignée secrétaire de séance.

La constitution du bureau est adoptée par 231 voix sur 237 suffrages valablement exprimés

Le bureau étant constitué, les dispositions règlementaires étant respectées, le Président déclare donc ouverte à 15 h 03, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

[…]

APPROBATION DES COMPTES ET DES RÉSOLUTIONS

[…]

9ème résolution – Élection des administrateurs de la Caisse régionale

L'Assemblée Générale procède à l'élection pour une durée de trois ans prenant fin à la clôture de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027 des candidats suivants :

- Philippe CHAKPLA (Administrateur sortant rééligible)
- Jean-Luc FINANCE (Administrateur sortant rééligible)
- Corinne SALMON-GAUTHIER (Administratrice sortante rééligible)
- Brigitte MEGRET (nouvelle candidate en remplacement de Madame Pascale LE MORVAN, Administratrice au terme de son mandat)
- Dominique REBILLARD (nouveau candidat en remplacement de Monsieur Philippe GUENOT au terme de son mandat).

L'Assemblée Générale procède à l'élection, en remplacement de Madame Evelyne CARFANTAN, Administratrice, pour la durée restant à courir de son mandat, soit une année, jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 du candidat suivant : Jean-Noël LE CHANU (nouveau candidat).

Tous sont candidats à un mandat d'Administrateur de la Caisse régionale des Côtes d'Armor.

La clôture du scrutin a eu lieu après quelques minutes.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, le résultat du vote est le suivant :

- L'Assemblée Générale déclare élus pour une durée de trois ans prenant fin à la clôture de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027 les Administrateurs suivants :

 - Philippe CHAKPLA (Administrateur sortant rééligible) 230 voix sur 237 suffrages valablement exprimés.

 - Jean-Luc FINANCE (Administrateur sortant rééligible) 222 voix sur 237 suffrages valablement exprimés.

 - Corinne SALMON-GAUTHIER (Administratrice sortante rééligible) 237 voix sur 237 suffrages valablement exprimés.

 - Brigitte MEGRET (nouvelle candidate en remplacement de Madame Pascale LE MORVAN, Administratrice au terme de son mandat) 222 voix sur 237 suffrages valablement exprimés.

 - Dominique RÉBILLARD (nouveau candidat en remplacement de Monsieur Philippe GUENOT, Administrateur au terme de son mandat) 231 voix sur 237 suffrages valablement exprimés.

- L'Assemblée Générale déclare élu, pour une durée de trois ans prenant fin à la clôture de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, l'Administrateur suivant :

 Jean-Noël LE CHANU (nouveau candidat en remplacement de Madame Évelyne CARFANTAN, Administratrice, pour la durée restant à courir de son mandat, soit une année) 214 voix sur 237 suffrages valablement exprimés.

Le Président félicite les candidats pour leur élection et leur engagement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Ploufragan, le 18 avril 2025

